



FICHE D'INSCRIPTION FORMATION SESSIONS ETE 2025

Fiche à compléter et à retourner par mail à contact@attisoir.fr

Coordonnées de Facturation

ENTREPRISE

PARTICULIER

Raison sociale Nom, prenom	
Adresse de facturation	
Téléphone	
Mail	

Si entreprise, précisez votre SIRET :

Choix de formation - PROGRAMME ÉTÉ 2025

	Tarif TTC * par personne	Date Eté 2025
<input type="checkbox"/> Du dessin à l'objet – Fusion 360	260€	Vendredi 27 Juin 2025
<input type="checkbox"/> De l'écran à la matière – Usinage CNC	336€	Vendredi 4 Juillet 2025
<input type="checkbox"/> Prise en main Shaper Origin	260€	Vendredi 11 Juillet 2025
<input type="checkbox"/> Découpe et Gravure Laser	260€	Vendredi 18 Juillet 2025
<input type="checkbox"/> Impression 3D	260€	Vendredi 25 Juillet 2025
<input type="checkbox"/> Initiation Tournage sur bois	150€	Vendredi 1 ^{er} août 2025

* Pack Formation - 5 % de remise pour toute inscription simultanée à plusieurs formations.

Liste des participants

Nom	Prénom	Email	Téléphone



FICHE D'INSCRIPTION FORMATION SESSIONS ETE 2025

Paielement

- o Acompte de 30% à payer lors de l'inscription
- o Solde à verser au plus tard 10 jours avant le début de la formation.

par chèque à l'ordre de l'Association L'ATTISOIR à envoyer à l'adresse du siège social de l'Attisoir.
par virement sur le RIB suivant : **IBAN FR76 1348 5008 0008 0115 2473 785 - BIC : CEPAFRPP348**
en mentionnant dans le libellé « **NOM + DATE FORMATION** »

Handicap

Programme adaptable aux situations de handicap.

Merci de préciser si un participant est concerné par un handicap et ses besoins pour pouvoir effectuer la formation dans les meilleures conditions :

Signature du Participant :

Date :

Validation par L'Association :

Date :

Report ou annulation :

- Du fait de l'ATTISOIR : pour des raisons d'organisation et d'ordre pédagogique, l'organisme se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session notamment au cas où le nombre d'inscrits ou de désistements porterait le nombre d'apprenant à moins de 3 personnes, ce, au plus tard 10 jours ouvrables avant l'ouverture de la session.

- Du fait du participant : En cas d'annulation du fait de l'apprenant ou de son entreprise, sauf cas de force majeure, des frais d'annulation seraient calculés sur la base des prix totaux de la session selon les modalités suivantes :

Jours ouvrés avant date de début de formation	0-5 jours	6-10 jours	+11 jours
Frais d'annulation	100%	50%	0%

En cas d'interruption d'une formation commencée, l'intégralité du prix est acquise à ATTISOIR.